

Acte de naissance faux, le père déclarant n'est pas le mien

Par Norvosgienne, le 07/08/2009 à 12:13

Bonjour, je vous expose ici mon problème, je viens d'avoir une petite fille, ainsi j'ai obtenu mon livret de famille, et la, le père déclaré n'est pas mon père, après avoir appelé l'état civil on m'informe que ma mère et mon "pseudo" père ont fait une declaration de reconnaissance sur l'honneur comme quoi celui ci était mon père biologique. Sur l'acte de naissance délivré par la mairie, mon "pseudo" père aurait eut 15 ans l'année ou je suis née (lui est né en 1970 moi en 1985), cela est complétement abbérant, qui plus est ma mère n'était pas avec lui à cette époque. J'ai aujourd'hui 24 ans, cela fait 19 ans que j'ai été reconnue à mon insu par un père qui n'est pas le mien et ceci par pure complaisance, celui ci ne voulait pas effectuer son service militaire à cette époque. Je suis profondément choquée, ma mère ne m'ayant pas élevée en plus de cela, j'ai appris qu'elle ne m'avait reconnue que un an après ma naissance. J'aimerai savoir quels sont mes recours vis à vis de cette situation aussi bien pour changer cette erreur que au niveau de ce mensonge d'un point de vue personnel. En vous remerciant par avance.